

unique, en vertu de laquelle l'homme possède à la fois la vie, l'animalité et la raison. Nous ne discuterons pas pour savoir si Aristote a séparé ou n'a pas séparé de l'âme humaine cette partie supérieure de l'entendement à laquelle il donne le nom de *yoûs*, puisque, dans les deux cas, il n'admet qu'une seule âme faisant partie de la nature humaine, une seule âme ayant à la fois pour fonctions ou pour attributs la conscience, la mémoire, le sentiment, l'entendement discursif, la volonté, en même temps que la nutrition et la locomotion.

Telle est aussi la doctrine de saint Thomas. L'âme, selon saint Thomas, comme selon Aristote, est le premier principe par lequel nous nous nourrissons, nous sentons, nous nous mouvons dans l'espace, et enfin, nous pensons. L'âme intellectuelle ou l'âme en tant que douée de la plus éminente de ces facultés, est aussi âme végétative, c'est-à-dire accomplit les fonctions vitales, ou, suivant la formule péripatéticienne adoptée par saint Thomas, elle est la forme du corps humain (1). La forme étant ce qui constitue l'unité d'un être, si l'homme, dit saint Thomas, était en puissance de plusieurs formes, s'il tenait la vie d'une âme végétative, l'animalité d'une âme sensitive, l'humanité d'une âme raisonnable, ce ne serait plus un être un, mais un être triple. Par quoi, en effet, ces âmes seraient-elles contenues, et par quoi seraient-elles ramenées à l'unité? Dira-t-on que c'est par le corps? Mais c'est l'âme qui fait l'unité du corps, et non le corps l'unité de l'âme. C'est par une seule et même âme, dit encore saint Thomas, et non par deux âmes différentes, que Socrate est animal et que Socrate est

(1) Necesse est dicere quod intellectus, qui est intellectualis operationis principium, sit humani corporis forma. (Summa II^a II^a q. 70,

•111-1- 1).